



COALITION C14

ADDI CDPA DSA FDR LES DEMOCRATES PSR UDS-TOGO

COMMUNIQUE DES CANDIDATS

DE LA C14 AUX ELECTIONS MUNICIPALES DU 30 JUIN 2019 DANS OGOU1

Holdup électoral programmé pour accroître le nombre d'élus du parti NET dans le conseil municipal de Ogoou1

Le vote et le dépouillement des élections municipales dans l'Ogoou 1 sont terminés.

Ce vote a été émaillé d'incidents, notamment :

- une personne fut surprise entrain d'essayer d'introduire plusieurs bulletins dans l'urne dans le Bureau de vote EPP Olèssé 2 ; elle a été appréhendée remise à la gendarmerie, mais elle est relâchée sans aucune explication légale valable ; bien plus, les votes de ce bureau ont été comptabilisés comme si rien n'était ;
- dans la quasi-totalité des bureaux de vote, un seul procès-verbal était disponible pour tous les membres du bureau y compris les délégués des candidats ; la C14 Ogoou1 a saisi le président de la CELI Anié Ogoou qui a en partie fait diligence, mais pour être certain que nos délégués disposent de procès-verbaux, la C14 a obtenu de la CELI Anié Ogoou des copies qu'elle a fait multiplier et distribuer à tous ses délégués ;
- certains présidents de bureau de vote ont refusé de signer les procès-verbaux des délégués de la C14 ; pour contourner cette consigne, la C14 a recouru au président de la CELI Anié Ogoou, qui est intervenu à chaque fois que le cas s'est posé ;
- il y a eu partout un achat massif de consciences que la liste C14 n'a pas pu empêcher (par exemple, distribution massive d'argent et de vivres le dimanche matin dans le quartier Djama ; une intimidation des électeurs par des chefs de village qui ont fait gongonner pour interdire aux électeurs de voter pour les listes C14.

Pour ce qui concerne les dépouillements des résultats, la C14 a noté beaucoup d'anomalies dans le remplissage des procès-verbaux dûment signés.

Par ailleurs sur plusieurs procès-verbaux, le nombre d'électeurs qui ont émargé est inférieur au total des bulletins comptés dans l'urne.

La C14 note enfin que le nombre de suffrages validés est inférieur au total des voix par liste des candidats. Cette situation traduit un bourrage évident des urnes.

Enfin la C14 note un grand écart entre les résultats de la compilation des voix de la CELI Anié Ogoou et celle de la C14, alors que ces résultats sont fondés tous sur les mêmes procès-verbaux signés. Pire dans l'attribution des voix, le parti NET se voit gratifié du près du double de ses voix au détriment d'autres candidats indépendants.

Se fondant sur tous les procès-verbaux, la C14 et d'autres candidats ont protesté la nuit du mardi 2 juillet et la CELI Anié Ogoou leur a demandé de formaliser leurs protestations et les déposer ce mercredi 3 juillet.

Mais ce 3 juillet, sans attendre leur lettre et sans les signatures des représentants de l'opposition de la CELI Anié Ogou sur le procès-verbal des résultats consolidés, le président de la CELI Anié Ogou est parti à Lomé avec des documents non signés par tous les membres, donc non valables.

A quelle fin, sinon pour entériner un holdup électoral qui favoriserait en toute évidence le parti NET. UNIR ayant déjà obtenu par bourrage d'urnes et achat de consciences, un maximum de votes pour s'assurer une majorité, a néanmoins besoin d'un partenaire fiable pour avoir la mairie.

Pendant longtemps, on a reproché à l'opposition de ne pas disposer de preuves de ses allégations de fraudes. Pour une fois que les preuves sont établies, la C14 Ogou 1 exige que les dispositions du code soient respectées. Ceci passe par un recompte des bulletins de vote qui seul permettra de redresser un tant soit peu les anomalies qui en tâchent la crédibilité du scrutin.

Pour les candidats la tête de liste de la C14



Kafui ADJAMAGBO JOHNSON